



ADIL78

Agence Départementale d'Information sur le Logement des Yvelines



LOGEMENT

INFORMATION

EXPERTISE

CONSEIL

PROXIMITÉ

OBSERVATION

EXPERTISE

HABITAT

FORMATION

URBANISME

CONSEIL



Créée à l'initiative conjointe du Département des Yvelines et de l'Etat en juillet 2007, l'Agence Départementale d'Information sur le Logement des Yvelines est agréée par le Ministère du Logement et l'Agence Nationale d'information sur le Logement (ANIL). La structure associative (de droit privé régie par la loi de 1901) de l'ADIL et la pluralité de ses membres garantissent l'objectivité et la qualité du service.

SES MISSIONS

Les statuts (article 3) et le Code de la construction et de l'Habitation (article L. 366-1) définissent et encadrent nos missions :

"L'association a pour objet d'informer le public sur toute question touchant au logement et à l'habitat (...) Elle vise à favoriser le bon déroulement des projets d'accèsion à la propriété des ménages et permettre aux usagers, en particulier aux personnes défavorisées, de disposer de tous les éléments permettant l'exercice d'un choix véritable et indépendant. Le contact direct avec le public est privilégié dans la mesure du possible."

L'action de l'association auprès du public exclut tout acte administratif, commercial ou contentieux.

SES PARTENAIRES

L'ADIL 78 regroupe les principaux responsables de l'habitat : professionnels publics et privés de l'immobilier, organismes représentant les familles et les usagers, pouvoirs publics et organisations d'intérêt général.

Son **financement** est assuré par des ressources qui proviennent principalement des collectivités locales (département, agglomérations, communautés de communes, communes), du Ministère en charge du Logement, d'Action Logement (1% logement), des organismes d'HLM et de la Caisse d'Allocations Familiales. Le reste est apporté par divers intervenants dans le secteur du logement (associations, chambres régionales et départementales...).

INFORMATION, CONSEIL ET ORIENTATION DES MÉNAGES YVELINOIS

UN OUTIL AU SERVICE DES PARTICULIERS

Parce que la réglementation est de plus en plus complexe, les juristes de l'ADIL 78 ont pour mission d'offrir à la population départementale une **information personnalisée et gratuite**, un **conseil neutre, objectif et complet** sur tous les **aspects juridiques, financiers et fiscaux** touchant au logement.

L'objectif est de permettre aux Yvelinois de faire un choix éclairé, de leur apporter une solution ou d'être mieux à même de se défendre. De 2007 à 2012, les juristes de l'ADIL ont délivré **52 678 consultations**. L'information communiquée est avant tout préventive et doit permettre à toute personne qui rentre en contact avec l'ADIL 78 de mieux connaître ses droits et ses obligations, les solutions adaptées à sa situation personnelle, ainsi que l'état du marché du logement.

REVÊT PLUSIEURS FORMES

CE TRAVAIL

- La lutte contre l'habitat indigne.
- La sécurisation des projets d'accèsion.
- La prévention des expulsions...



POUR UNE MEILLEURE ÉVALUATION DES POLITIQUES NATIONALES ET LOCALES
UN OBSERVATOIRE DES PRATIQUES DU LOGEMENT

Afin de répondre aux demandes des **collectivités locales** et contribuer à une meilleure compréhension par les **élus** et les **partenaires** des mécanismes complexes du logement, l'ADIL 78 a intégré à ses missions, l'observation de l'habitat et du marché du logement.

Parce que le passage à l'ADIL des ménages s'inscrit le plus souvent en amont des processus de décision, cela nous permet d'être particulièrement attentif aux signes avant-coureurs des évolutions qui affectent le secteur du logement.

Nous pouvons donc, à la fois, produire des indicateurs ou **analyses** susceptibles de mettre en évidence d'éventuels dysfonctionnements des **marchés immobiliers** et de ses différents maillons ou **anticiper** sur la conjoncture, mais également, apporter une **expertise** dans les domaines ayant trait au logement.

REVÊT PLUSIEURS FORMES
CE TRAVAIL

- La gestion d'un atlas cartographique interactif.
- La publication de notes de conjoncture.
- La diffusion d'une lettre d'information.
- L'élaboration d'études sur l'accession sociale à la propriété...


POUR UN MEILLEUR SUIVI DES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES EN MATIÈRE D'HABITAT
UNE FORMATION DES PROFESSIONNELS ET DES ÉLUS

La multiplicité des acteurs locaux de l'habitat, la diversité des sources d'information, le foisonnement législatif, la complexité de l'appareil juridique et réglementaire... font que le **besoin de formation et d'information** existe.

L'ADIL 78 permet à ses partenaires de bénéficier du **savoir-faire** des **juristes de l'ADIL** et de leur **neutralité** afin de programmer annuellement des formations, des journées d'information souvent décentralisées et adaptées à des publics divers : élus, agents des collectivités locales, professionnels du secteur, travailleurs sociaux, etc.

Les modules de formation permettent aux professionnels d'acquérir des connaissances juridiques, de se tenir informés des **évolutions réglementaires** et de l'**actualité du logement**.

REVÊT PLUSIEURS FORMES
CE TRAVAIL

- La mise en place des aides locales à l'accession à la propriété.
- Le repérage et le traitement de l'habitat indigne.
- La gestion des logements communaux...



PROXIMITÉ PROXIMITÉ PROXIMITÉ

CENTRE D'INFORMATION SUR L'HABITAT

4 RUE SAINT NICOLAS - 78000 VERSAILLES

■ TEL PUBLIC : 0820 16 78 78 (0,12 €/la minute)

■ TEL PARTENAIRES : 01 39 50 84 72

contact@adil78.org - www.adil78.org

Ouvert du lundi au vendredi (sauf le jeudi après-midi)
9h - 12h30 / 14h - 17h30



RÉALISATION GRAPHIQUE : ARZIMUT.COM

Les permanences dans le département

MANTES EN YVELINES

AGGLOMERATION

- MAGNANVILLE
Service logement de la CAMY
- MANTES-LA-VILLE
CVS Augustin Serre
- MANTES-LA-JOLIE
Maison des Associations AGORA

DEUX RIVES DE SEINE

AGGLOMERATION

- CARRIÈRES-SOUS-POISSY
Point d'Accès au Droit
- CHANTELOUP-LES-VIGNES
Point d'Accès au Droit

SAINT QUENTIN EN YVELINES

AGGLOMERATION

- TRAPPES
Maison de la Justice et du Droit
- MONTIGNY-LE-BRETONNEUX
Mairie Annexe
- GUYANCOURT
Maison de la Justice et du Droit

BOUCLE DE LA SEINE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

- SARTROUVILLE
• Point d'Accès au Droit
• Mairie
- MONTESSON
Centre communal d'action sociale
- CARRIÈRES-SUR-SEINE
Centre communal d'action sociale
- HOUILLES
Mairie
- CHATOU
Centre communal d'action sociale

VAL DE SEINE ET OISE

TERRITOIRE

- ACHÈRES
Point d'Accès au Droit
- POISSY
Point d'Accès au Droit

ESSONNE

EURE-ET-LOIR

HAUTS-DE-SEINE

En cours d'ouverture :

- LES MUREAUX
Maison de la Justice et du Droit
- SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
Point d'Accès au Droit